

Inauguration de la statue du vénérable J.B. de la Salle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **4 (1875)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

il était si pauvre que sa bonne mère n'avait pas même de langes pour l'envelopper, ni de berceau pour reposer ses membres délicats ; elle le coucha dans la crèche d'une étable. Le regard de cet enfant était si doux, son sourire si gracieux qu'en s'approchant de lui, on l'aimait plus qu'un autre enfant. Bientôt, de pauvres bergers, avertis de sa naissance par des anges, vinrent l'adorer ; puis des rois, guidés par une étoile brillante lui offrirent de riches présents.... Et l'enfant souriait aux bergers et aux rois ; il leur tendait ses petite mains ; il caressait sa douce et bonne mère et son père nourricier, qui se penchaient vers lui pour l'embrasser et pour l'adorer.

— Il y a longtemps, où naquit un enfant ? (combien y a-t-il d'années. ?) — Etait-il riche ? — Pourquoi, en s'approchant de lui, l'aimait-on plus qu'un autre enfant ? — Qui est-ce qui vint le visiter ? — Ces bergers, ces rois furent-ils bien accueillis ? — Ce petit enfant donnait-il déjà à ses parents des marques d'affection ?

4. CANEVAS. — *Le modèle des enfants. (Suite).* Dites quel était cet enfant.... Etait-il désobéissant, menteur, impatient, paresseux ?.... Que devint-il ?.... Il ne commit aucun péché.... Il aimait les enfants.... Citez les paroles qu'il dit un jour à leur sujet.... Comment mourut-il ?.... Que doivent faire les enfants chrétiens ?

DÉVELOPPEMENT.

Cet enfant, c'était le Fils de Dieu ! Et cependant, il obéissait à ses parents ; il leur était soumis. Jamais le plus léger mensonge ne souilla ses lèvres pures ; jamais la gourmandise et la paresse n'éfleuraient sa jeune âme. Il grandissait tous les jours en grâce et en sagesse. Plus tard, il se rappelait avoir passé par toutes les misères de l'enfance, excepté par celles du péché ; il aimait les enfants sages et innocents. Il disait aux personnes qui l'entouraient : « Laissez venir à moi les petits enfants ; » puis il les bénissait. » Il mourut sur une croix pour les sauver.

Vous tous, enfants chrétiens, qui voulez être aimés de Dieu, imitez le divin Jésus, votre modèle !



INAUGURATION

de la Statue du Vénérable J. B. de la Salle.

Le vénérable J. B. de la Salle, mort en 1719, et inhumé dans l'église de Saint-Sever, à Rouen, est le fondateur de la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur l'inauguration d'un monument élevé, par souscription nationale à la mémoire de cet homme d'école.

C'était mercredi 2 juin. Plus de 20,000 personnes, sans compter

les enfants des écoles, accourues de toutes les parties de la France, étaient réunies à Rouen pour célébrer cette pompe scolaire. La messe d'actions de grâces fut célébrée à 9 heures du matin. La cérémonie était rehaussée par la présence du cardinal-archevêque de Rouen entouré d'un grand nombre d'évêques, par beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques éminents. Une musique harmonieuse donnait aussi à la fête le cachet d'une rare gaieté. Après l'office, M. l'abbé Besson a prononcé un discours, où il a mis en lumière l'œuvre du vénérable de la Salle, qui de prêtre s'est fait instituteur pour évangéliser les pauvres et fixer les principes de l'enseignement primaire. Il a montré cet ami de l'enfance se vouant, sous une inspiration divine, à l'instruction des humbles, luttant contre les préventions de l'époque, repoussé à Paris, accueilli à Rouen où il réalisa ses généreux projets, recevant une bulle pontificale qui applaudit à cette campagne contre l'ignorance, puis après tant de luttes et d'efforts, s'éteignant dans la métropole normande, au milieu des bénédictions de ses disciples et de ses élèves.

La foule s'est ensuite retirée sous l'impression des paroles éloquentes qu'elle venait d'entendre. A trois heures, le cortège s'est rendu autour du monument où se trouvaient rangés les enfants des écoles de Rouen et de la Seine-Inférieure, et les députations des écoles étrangères, représentées là par autant de bannières aux couleurs des pays où l'Institut a porté son enseignement. Au pied de la statue, plusieurs orateurs distingués ont pris la parole, et ont tous proclamé à l'envi les bienfaits de l'éducation et de l'instruction, et les titres de l'abbé de la Salle à la reconnaissance publique. M. Deltour a fait ensuite un beau discours dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que la conclusion : « Membre de l'Université, représentant du Ministre de l'Instruction publique, je n'éprouve aucun embarras à donner, en cette circonstance, de nombreux éloges au vénérable de la Salle et à ses disciples, qui, d'ailleurs, comptent parmi nos maîtres ; je n'entends point par là méconnaître le mérite et le dévouement des instituteurs laïques, dont nous apprenons chaque jour à estimer les utiles services. Grâce à Dieu, ils donnent aussi, et en grand nombre, d'excellents exemples, ceux d'une vie de famille sévère et digne dans sa modestie vraiment chrétienne par la pratique simple et ferme des devoirs du citoyen et des vertus domestiques.

« Pourquoi verraient-ils, dans les frères des écoles chrétiennes, des rivaux et des adversaires, au lieu de chercher en eux des collaborateurs et des amis ? Le champ à défricher est assez vaste pour leurs efforts réunis ; aux uns et autres, il reste encore assez de conquêtes à faire sur l'ennemi commun : l'ignorance et le mal. Qu'importe la diversité des voies, si l'effort est inspiré par un semblable amour de l'enfance et du bien ?

« Qu'il y ait donc émulation, non rivalité ; que, de part et d'autre, on poursuive sagement et lentement le progrès ; qu'on ne sépare jamais l'éducation de l'instruction ; qu'on ravive l'esprit

d'obéissance et de respect, trop affaiblis, hélas! de nos jours; qu'on cultive avec délicatesse chez les enfants tous les sentiments élevés de l'âme, l'amour de la famille, de la patrie, l'amour de Dieu. *Dieu et la patrie*, aujourd'hui, plus que jamais, telle doit être notre devise. Les Frères des écoles chrétiennes ont prouvé noblement dans nos récents malheurs qu'ils savent se dévouer et, au besoin, mourir pour accomplir ce double devoir. De leur côté, combien d'instituteurs de nos villages et de nos villes réalisent modestement cette belle parole: « L'enseignement est un sacerdoce; » combien, parmi eux, auraient mérité que le vénérable de la Salle, dont je salue encore, en terminant, les traits respectés, les avouât pour ses enfants. »



CHRONIQUE.

Le cours de répétition auquel 15 instituteurs sont appelés à prendre part, s'ouvrira à Hauterive le 5 juillet prochain.

Vaud. — Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant les détails statistiques suivants :

D'après des données officielles : 1° la population scolaire de ce canton comprend 32, 870 enfants, fréquentant les écoles primaires; 2° ces élèves sont répartis entre 784 écoles, soit une moyenne de 40 élèves par école; 3° au lieu de 784 instituteurs et institutrices, il n'y en a que 713 possédant un brevet; 71 écoles sont donc desservies par des maîtres non brevetés. Pour remplir cette lacune, il faudrait 40 candidats chaque année; or, l'école normale n'en fournit en moyenne que 16. L'insuffisance des traitements ne suffit pas à expliquer cette pénurie d'instituteurs.

Grisons. — Un journal de ce canton nous raconte un fait assez curieux. Un régent a été élu président du cercle, deux régents ont été élus députés de cercle; six, juges de districts, et six autres, suppléants.

France. — La question capitale de la liberté d'enseignement supérieur vient de faire un grand pas. Le projet de loi élaboré sur cette matière doit encore subir l'épreuve d'un troisième débat. Si cette loi est définitivement votée, elle contribuera beaucoup au relèvement intellectuel et religieux de la France.